

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 JANVIER 2013 DE L'ASSOCIATION DU SOU DES ECOLES

Présents : CASTELLANI Ilona, BARRAS Maud, BYRNE Stéphanie, MELLADO Karin, NOMBLOT-BERTRAND Cécile, SERRANO Jérôme, PAYEN Baptiste, LACHAT Chantal, MEYLAN Stéphane

Excusés : DUFOUR Catherine, BUSHNAQ Martine, ALVAREZ Marie

Rédacteur du compte rendu : Cécile NOMBLOT-BERTRAND

En introduction de séance, Stéphane présente les badges qu'il a fait faire pour les bénévoles présents aux évènements du Sou. Ils sont adoptés à l'unanimité. Il propose également de faire faire deux panneaux « Sou des écoles » à poser aux buvettes lors des évènements.

Ilona se propose de compléter les adresses mail des derniers parents ayant payé leurs cotisations dans les contacts du Sou des écoles.

1- Vide Grenier

Cécile annonce que presque toutes les tables à l'intérieur de la salle ont été réservées, et qu'environ sept emplacements sont réservés sous la hall extérieure. Elle explique qu'elle n'a pas reçu de réponse des services techniques concernant la commande de matériel et qu'elle l'a donc repassé une seconde fois. Le 16 décembre 2012.

Stéphane s'est occupé de faire imprimer les banderoles publicitaires, Cécile les récupère pour les déposer à la mairie. Stéphane s'occupera de demander le règlement du sponsoring à Intermarché et Intersport, qui apparaissent sur les banderoles. Le bureau décide de fixer le sponsoring à 150 euros. Cécile demandera que la plus récente et la plus grande des banderoles soit placée sur le rond-point de Meyrin.

Cécile présente le planning des tâches qu'elle a conçu en se basant sur les plannings des Bourses aux jouets des années précédentes. Ilona et les membres du bureau font quelques corrections.

Ilona précise que les années précédentes, c'était un papa du Lion qui se chargeait de faire à tous les bénévoles qui le souhaitaient la formation « crêpes » avant l'évènement. Cécile essaiera de retrouver ce papa dans les bénévoles du Lion et lui demandera si il est prêt à former de nouveau les bénévoles cette année.

Cécile propose une liste de courses, encore une fois basée sur les achats des années précédentes. Ilona souligne que les frites sont très complexes à faire. Le bureau opte finalement pour une tartiflette (une cinquantaine de portions) que l'on fera cuire dans des barquettes aluminium (déjà dans les stocks). On prévoira en plus une dizaine de sandwichs au fromage et au jambon. On prévoit également de préparer du vin chaud. Cécile reverra la liste de courses et l'enverra à Ilona pour vérification. Ensuite Cécile passera commande à Intermarché et demandera une livraison. Ilona sera présente à la salle Jean Monnet le samedi 26 pour réceptionner la livraison.

Cécile doit également prévoir des coupons supplémentaires pour la tartiflette et le vin chaud.

2- Cotisation skis

Deux familles de l'école du Lion ont fait savoir qu'elles ne pouvaient pas payer la cotisation pour les skis. Après délibération, les membres du bureau décident de leur proposer de régler en plusieurs fois.

3- Commission culture

Ilona rappelle que la Commission culture de la mairie aura lieu le 16 janvier et que le Sou y est invité. Elle fait la lecture de l'ordre du jour prévu. Maud et Jérôme se proposent d'y aller et ensuite d'en présenter les conclusions aux membres du bureau.

4- Machine à Barbe à papa

L'association Franco-Russe de St Genis ayant formulé une demande de location de la machine à Barbe à papa, le bureau doit discuter du prix de location. Il est finalement décider de s'aligner sur les prix pratiqués l'an dernier, à savoir 40 euros (pour une journée). Le matériel est fournit, au prix de 2,50 euros le paquet de 50 bâtons, et 5 euros la boite de sucre colorant.
Un chèque de caution de 1130 euros sera également demandé.

Ilona demande à Stéphane de plastifier le mode d'emploi de la machine. Elle se charge de livrer la machine à la responsable de l'association franco-russe.

Stéphanie se charge de passer une commande de matériel pour la machine à Barbe à Papa.

5- Carnaval

Stéphane se charge de rechercher un magicien disponible pour le 24 mars et de demander des devis. Il doit lui demander si il pourrait assurer de petits ateliers pour les enfants.

Cécile rappelle que si le carnaval compte un spectacle sur scène, il faut demander la présence d'un SSIAP. Elle demandera à la mairie lors de la réunion du 9 janvier pour le vide grenier quelles sont les compétences nécessaires pour être SSIAP, car certains parents pourraient peut-être assurer ce rôle.

Pour le repas, on retient l'option de frites avec saucisses et saucisses de veau (Schubling)

Les programme pourrait être le suivant : départ du carnaval à 11h, passage à la mairie pour bombonnade, brûlage du bonhomme carnaval conçu par le centre de loisirs (vérifier que le centre de loisir est d'accord), repas avec spectacle (Stéphane se renseigne auprès d'un ami qui tient un centre de zumba et capoeira), spectacle de magie puis ateliers (magie, dessin, pâte à sel, maquillage).

Stéphane, dont l'épouse est maquilleuse professionnelle, se renseigne auprès d'elle pour les tarifs.

Cécile doit concevoir une pré-affiche pour le carnaval, à afficher lors du vide-grenier. Elle l'enverra à Stéphane pour une impression A3.

Ilona contacte le secteur enfance et madame Faure pour la conception du bonhomme carnaval.

Catherine devra contacter la Lyre Musicale pour leur demander s'ils accepteraient de jouer de la musique pour le défilé. Cécile se charge de lui fournir le contact.

6- Statuts

Il faudra prévoir de rédiger de nouveaux statuts pour les présenter à l'assemblée générale de septembre. Ces statuts devront prévoir la mise en sommeil de l'association et supprimer l'article R7 (commission manifestation) qui n'est plus d'actualité.

7- Char de la fête de l'oiseau

Maud propose plusieurs motifs en accord avec le thème choisit par les directrices d'école. Le thème de la coccinelle est rejeté car il a été fait récemment.

Ilona souligne que l'on n'est pas encore sûr d'avoir le hangar et qu'il faut contacter la personne qui prête son char, sans cela on ne peut rien planifier.

Pour la structure, Baptiste suggère de faire appel à un ami soudeur, Maxime Donet. Cécile va tenter de recruter un papa soudeur bénévole en envoyant des mails aux parents. Stéphane ajoute que si l'on n'a pas de soudeur, on peut peut-être prévoir une treille souple pour la structure.

Ilona émet l'idée d'organiser une réunion début février avec les directrices d'école pour discuter de la conception du décor. Elle éclaircira le problème du prêt du hangar et du char avant la prochaine réunion du Sou.

Maud écrit à Elise (présidente sortante) pour lui demander le mail de Mr Geyser, qui prête traditionnellement le char pour la fête de l'oiseau. Stéphanie contactera Michael Bayle qui a sponsorisé l'année dernière l'achat du matériel pour le char, afin de voir s'il renouvelle son geste cette année.

8- Questions complémentaires

Stéphane suggère de prévoir des banderoles pour les années à venir, car il peut avoir des tarifs préférentiels dans la société ou il travaille. Le carnaval étant un évènement gratuit, il ne semble pas nécessaire de prévoir de banderoles. Par contre, Cécile se chargera de dessiner un graphisme pour des banderoles pour la Bourse aux jouets, dès qu'on aura confirmation de la réservation de salle (Ilona passe réserver la salle dans la semaine)

Fin de la réunion : 23h00

La prochaine réunion est planifiée le 21 janvier 2012 à l'espace Georges Sand.